

La connaissance des coûts en Rhône-Alpes en 2010

Depuis 2005, l'ADEME conduit au niveau national une démarche pour donner aux collectivités des outils et des méthodes visant à améliorer la connaissance et la maîtrise des coûts. Il s'agit notamment de la **matrice des coûts et de la méthode ComptaCoût®**.

La **matrice est un cadre homogène et standard** de présentation des coûts de gestion du service public d'élimination des déchets. Ce cadre est construit en colonnes selon une logique de flux de déchets (ordures ménagères, recyclables secs, déchets des déchèteries...) et en lignes selon les étapes techniques de gestion (prévention, collecte, transport, traitement).

ComptaCoût® est une méthode, basée sur les principes de la comptabilité analytique, qui facilite et permet de pérenniser le renseignement de la matrice.

La connaissance des coûts et leur analyse comparée sont des éléments essentiels pour les collectivités pour suivre et maîtriser l'évolution des coûts de la gestion des déchets.

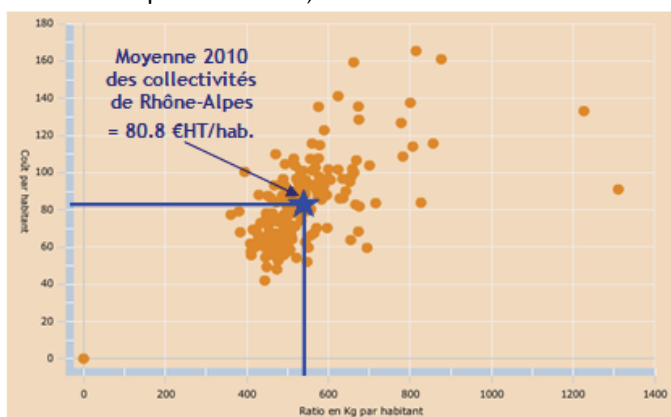
Depuis 2006, en région Rhône-Alpes, de nombreuses collectivités ont mis en place la méthode ComptaCoût® :

- Depuis 2006, 105 collectivités ont été formées ;
- **59 matrices ont été réalisées en 2010, représentant 2 230 000 habitants, soit près de 37 % de la population Rhône-Alpine (20 % en 2009).**

Le coût de la gestion des déchets tous flux confondus en région Rhône-Alpes en 2010

→ €/HABITANT

En région Rhône-Alpes, pour le panel de collectivités ayant renseigné leur matrice (59 collectivités, 2 230 000 habitants), le **coût moyen de la gestion des déchets** (pour l'ensemble des flux) est de **80.8 €/hab.** (coût aidé en €HT¹) en 2010. Il est inférieur de 11 % à la moyenne nationale qui est de **91 €/HT/habitant** (source = référentiel national ADEME des coûts de gestion du service public d'élimination des déchets en 2007/2008² publié en 2011).



Sources = Module d'exploitation de la base de données SINOE®
Données présentes dans la base en avril 2012

Figure 1 : Coût en €/habitant de la gestion des déchets au niveau national en fonction des quantités collectées en kg/habitant (coût aidé HT) (Matrices 2010 - 183 collectivités - 10.9 Millions d'hab.)

¹ Coût aidé HT = Total des charges HT - total des produits

² Document disponible à l'adresse suivante : un nouveau référentiel est en cours pour 2009/2010.
<http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?cid=96&m=3&id=77100&p1=00&p2=05&ref=17597>

L'ADEME a élaboré une typologie des EPCI à compétence collective, construite à partir des caractéristiques principales de l'occupation de l'espace et de l'habitat pour mettre en évidence les liens existants entre le type d'habitat et les indicateurs déchets : performances et coûts.

Dans SINDRA, chaque collectivité est rattachée à l'un de ces types, à partir des données statistiques disponibles. Le tableau ci-après présente la répartition du coût aidé de la gestion des déchets tous flux en fonction du type d'habitat, en région Rhône-Alpes (matrices 2010) et au niveau national (référentiel national 2007/2008).

	Collectivités Rhône-Alpes 2010		Référentiel national 2007/2008**	Ecart
	Moyenne *	50 % des résultats		
Rural	64	60 à 67	71	- 10 %
Mixte	76	61 à 83	90	- 16 %
Urbain	85	77 à 85	85	
Touristique	117	95 à 127	121	- 3 %

Tableau 1 : Coût aidé en €HT/habitant tous flux en fonction du type d'habitat en 2010

* Moyenne pondérée

** Source : Référentiel national ADEME des coûts de gestion du service public d'élimination des déchets en 2007/2008

➔ L'importance des coûts autres que les coûts de la gestion des OMR, recyclables secs et déchèteries

Les déchets pris en charge et les services apportés varient d'une collectivité à l'autre. Ainsi, certaines collectivités ont des coûts liés à d'autres flux que les flux OMR, verre, emballages, journaux-magazines et déchèteries détaillés ci-dessous (par exemple déchets de professionnels ou des communes) ou assument des coûts (qui ne sont pas négligeables parfois) liés à la réhabilitation d'anciens sites aujourd'hui fermés (réhabilitation d'anciennes décharges par exemple ou démantèlement d'incinérateurs). Il est intéressant de les identifier car cela peut être un élément d'explication des écarts observés entre collectivités.

2010	Moyenne *	Fourchette
Rural	0.9 €/hab.	0 à 6 €/hab.
Mixte	2.6 €/hab.	0 à 16 €/hab.
Urbain	6.5 €/hab.	1 à 18 €/hab.
Touristique	1.7 €/hab.	0 à 4,5 €/hab.

Tableau 2 : Coûts moyens (aidé en €HT/hab.) hors gestion des OMR, des recyclables secs et des déchèteries en 2010

* Moyenne pondérée

Dans le cas de déchets de professionnels ou de communes, il convient de s'interroger sur le mode de financement de ces déchets.

➔ Le niveau des recettes

En moyenne, les recettes (ventes de matériaux, prestations, soutiens des sociétés agréées et subventions) représentent **15 % des charges** de la gestion des déchets. Pour 50 % des collectivités, le niveau de recettes est entre 13 et 17 % ; le minimum est à 9 % et le maximum à 28 %.

➔ Mode de financement du coût de la gestion des déchets

Le coût aidé TTC est le coût résiduel à la charge de la collectivité, qu'elle doit financer par la TEOM et la redevance spéciale, la REOM, le budget général ou les contributions des EPCI adhérents, selon les collectivités.

	TEOM (avec ou sans RS)	REOM	RI	Budget général	Contributions
Nb EPCI*	35 (dont 18 avec RS)	11	3	2	4
En %	64 %	25 %		4 %	7 %
Rhône-Alpes 2010	76 %	21 %			
Population*	81 %	7 %			
Rhône-Alpes 2010	91 %	8 %	0.3 %		

Tableau 3 : Mode de financement du service déchets

* Collectivités ayant renseigné leur matrice

Parmi les collectivités ayant renseigné leur matrice en 2010, le taux de couverture moyen du coût aidé TTC est de :

- **103 % pour la REOM**, les écarts allant de 79 à 118 %
- **92 % pour la TEOM (avec ou sans redevance spéciale)**, les écarts allant de 58 à 134 %.

⇒ En région Rhône-Alpes, pour les collectivités ayant renseigné leur matrice représentant 37 % de la population, le coût moyen de la gestion des déchets (pour l'ensemble des flux) est de 80.8 €/hab. (coût aidé en €HT) en 2010. Il est inférieur de 11 % à la moyenne nationale de référence, portant sur les années 2007/2008.

⇒ L'augmentation du coût aidé en €HT/hab. entre 2009 et 2010 a été de + 2.3 % (à périmètre constant).

Le coût de la gestion des Ordures ménagères Résiduelles (OMR) en 2010

→ €/HABITANT

Le **coût moyen de la gestion des OMR** au niveau national est de **50 €/habitant** (référence 2007/2008) ; en région Rhône-Alpes, pour les collectivités ayant renseigné leur matrice représentant 37 % de la population, il est de **47 €/hab.** (coût aidé en €HT) en 2010.

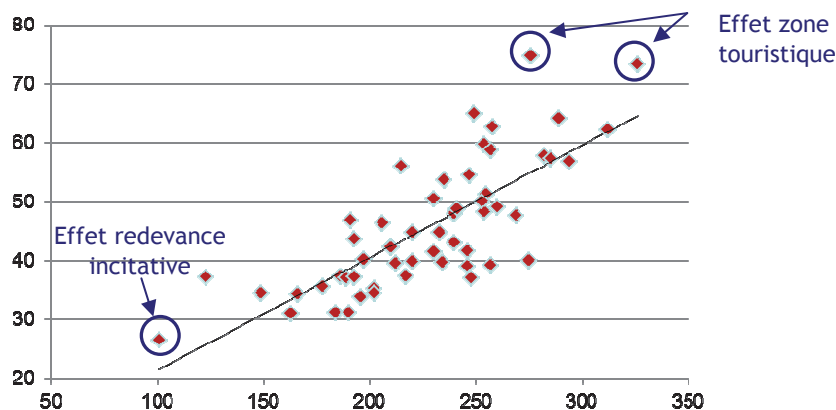


Figure 2 : Coût en €/habitant de la gestion des OMR en fonction du ratio de collecte en kg/habitant (coût aidé HT) en 2010

Le coût aidé de la gestion des OMR en €HT/hab. est très corrélé aux quantités collectées.

Ratio de collecte des OMR en kg/hab.	Coût moyen* 2010	Nb de collectivités
< 200 kg/hab.	35,8 €/hab.	15
200 à 250 kg/hab.	44,5 €/hab.	23
250 à 300 kg/hab.	54,5 €/hab.	15
> 300 kg/hab.	67,8 €/hab.	2

Tableau 4 : Coût de gestion des OMR aidé en €HT/hab. en fonction des ratios de collecte en 2010

→ €/TONNE

En €/tonne, le **coût moyen des collectivités de Rhône-Alpes est de 203 €/tonne** (coût aidé en €HT) ; la moyenne nationale est de **175 €/tonne** (coût aidé en €HT).

50 % des collectivités ont un coût compris entre **180 et 223 €HT/tonne**. Les écarts de coûts d'une collectivité à l'autre sont liés en premier lieu au mode de traitement et aux quantités collectées.

Les collectivités concernées par cette analyse des coûts en région Rhône-Alpes ont un ratio moyen de collecte de 241 kg/habitant alors que le ratio au niveau national (enquête collecte ADEME 2009) est de 298 kg/habitant, ce qui explique en partie le coût à la tonne supérieur à la moyenne nationale.

⇒ **Le coût à la tonne de gestion des OMR en région Rhône-Alpes est supérieur à la moyenne nationale, mais les quantités collectées sont inférieures et au final le coût en €/habitant reste inférieur aux valeurs nationales.**

2010	Coût de collecte	Coût de transport/traitement Incinération	Coût de transport/traitement Stockage	Coût de transport/traitement Mixte
Collectivités Rhône-Alpes	92 €/t (79 à 101)*	110 €HT/tonne	82 €HT/tonne	82 €HT/tonne

Tableau 5 : Coût en €HT/tonne de collecte et de traitement des OMR en 2010

* 50 % des résultats

- ⇒ Les écarts de coûts de collecte des OMR sont importants d'une collectivité à l'autre (de 65 € à 168 €) ; ces écarts sont notamment liés au niveau de service et aux quantités collectées (il n'y a pas d'effet spécifique du type d'habitat parmi les collectivités ayant renseigné leur matrice).
- ⇒ Concernant les coûts de traitement, l'écart entre stockage et incinération est d'environ 30 €HT/tonne, ce qui est conforme aux observations faites au niveau national.

Le coût de la gestion du verre en 2010

→ €/HABITANT

Le coût moyen du verre en 2010 (coût aidé en €HT/hab.) est de **1.1 €HT/hab.**, les recettes représentant 47 % des charges.

- ⇒ Le coût de la gestion du verre en Rhône-Alpes est proche des valeurs nationales (moyenne nationale à 1.5 €/hab.).

→ €/TONNE

Le coût moyen de la collecte du verre en 2010 est de **38 €HT/tonne**, 50 % des résultats se situant entre 29 et 46 € par tonne.

Il n'y a pas d'effet significatif du type d'habitat, ni des quantités collectées. La collecte est toujours en apport volontaire et majoritairement en prestation de service (3 collectivités seulement sont en régie ; il s'agit de collectivités urbaines).

Le coût de la gestion des recyclables secs hors verre en 2010

→ €/HABITANT

Le coût moyen de la gestion des emballages et JRM est de **12 €/hab.** (coût aidé en €HT) au niveau national ; en région Rhône-Alpes, il est en moyenne de **5.1 €/hab.** en 2010, soit 58 % inférieur (pour le panel de collectivités ayant renseigné leur matrice, représentant 37 % de la population).

	Collectivités Rhône-Alpes 2010		Référentiel national 2007/2008
	Moyenne *	50 % des résultats	
Tous milieux	5.1	2.1 à 6.7	12
Rural	5.0	3.1 à 7.0	8
Mixte	2.5	1.0 à 3.8	11
Urbain	9.8	5.0 à 10.9	12
Touristique	6.5	5.4 à 8.2	8

Tableau 5 : Coût aidé en €HT/habitant des emballages et JRM en fonction du type d'habitat en 2010

* Moyenne pondérée

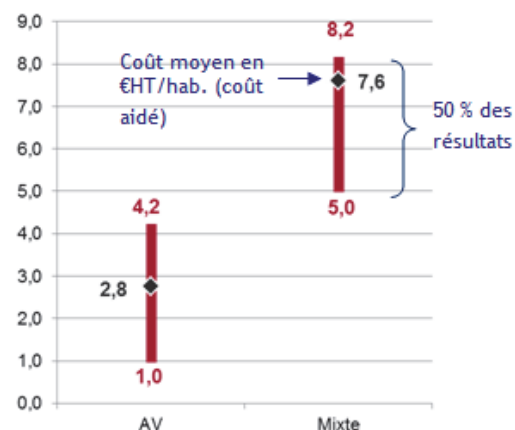


Figure 3 : Coût aidé en €HT/hab. des emballages et JRM en fonction du mode de collecte en 2010

- ⇒ Globalement, sur tous les types d'habitat, le coût aidé en €HT/habitant est inférieur à la moyenne nationale.
- ⇒ Les écarts observés entre les types d'habitat sont notamment en lien avec les modes de collecte (apport volontaire ou porte à porte)

En milieu rural, l'apport volontaire est très majoritaire alors qu'en habitat urbain, c'est le porte à porte ; en habitat mixte, environ la moitié des collectivités a mis en place une collecte des emballages et journaux-magazines en porte à porte mais sur une partie de leur territoire seulement.

- ⇒ Le coût moyen en €/hab. est supérieur de près de 5 €/habitant pour les collectes en porte à porte par rapport aux collectes en apport volontaire.
- ⇒ Les recettes (ventes de matériaux, soutien Eco-Emballages) représentent en moyenne 48 % des charges.

→ €/TONNE (COUT DE LA COLLECTE ET DU TRI)

2010	Emballages et journaux/magazines Collecte en mélange au PAP	Journaux/ magazines Collecte en AV	Emballages Collecte au PAP
Précollecte	22 à 45 €/t	3 à 18 €/t	15 à 46 €/t
Collecte	121 à 185 €/t	28 à 50 €/t	226 à 294 €/t
Tri	113 à 146 €/t	29 à 46 €/t**	160 à 237 €/t

Tableau 6 : Coût des étapes techniques en 2010 : collecte et tri en €HT/tonne (écarts correspondant à 50 % des résultats)

** : Pour les collectivités effectuant un tri des journaux-magazines, car certains collectivités n'ont pas de coût de tri.

Le coût des déchèteries en 2010

→ €/HABITANT

Le coût moyen de la gestion des déchets de déchèterie au niveau national est de **16 €/habitant** (référence 2007/2008) ; en région Rhône-Alpes en 2010, pour les collectivités ayant renseigné leur matrice, soit 37 % de la population, il est de **18.8 €/hab.** (coût aidé en €HT/hab.).

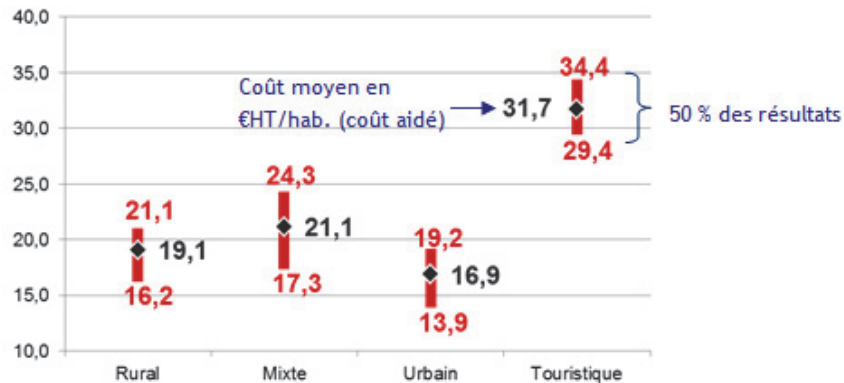
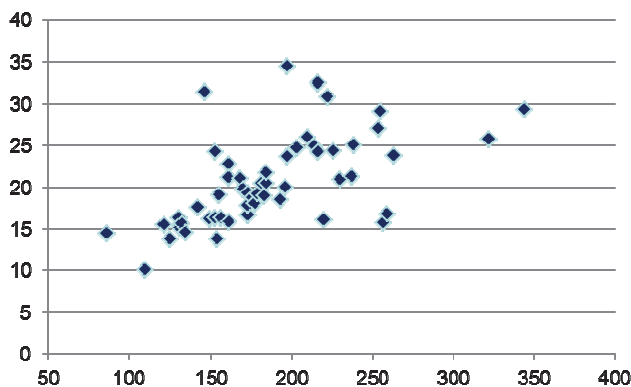


Figure 3 : Coût aidé en €HT/hab. des déchets de déchèterie en fonction du type d'habitat en 2010

⇒ Le coût de la gestion des déchets de déchèterie est plus faible pour les collectivités urbaines.



Le coût de la gestion des déchèteries est corrélé aux quantités collectées :

- Pour des quantités collectées < 150 kg/hab., le coût moyen est de **16.4 €/hab.** ;
- Pour des quantités collectées de 150 à 200 kg/hab., le coût moyen est de **19.9 €/hab.** ;
- Pour des quantités collectées > 200 kg/hab. il est de **24.3 €/hab.**.

Figure 4 : Coût en €/habitant de la gestion des déchèteries des collectivités en Rhône-Alpes en fonction des quantités collectées en kg/habitant (coût aidé HT) en 2010

⇒ Le coût moyen de la gestion des déchèteries pour les collectivités de la région Rhône-Alpes ayant renseigné leur matrice est de **18.8 €/habitant** (coût aidé HT), pour une moyenne nationale à **16 €/habitant** ;

⇒ Les quantités collectées en déchèterie sont de **168 kg/habitant**, alors qu'elles sont de **132 kg/hab.** au niveau national.

→ €/TONNE

2010	Coût en €HT/tonne	En %
Collecte	28 à 46 €/t	24 à 34 %
Transport	20 à 27 €/t	16 à 21 %
Traitement	49 à 60 €/t	39 à 48 %

Tableau 7 : Coût des étapes techniques en 2010

Édition mars
2012

OÙ TROUVER LES DONNÉES DANS SINDRA ?

www.sindra.org

Espace Grand public :

Rubrique : Les déchets en Rhône-Alpes/ bilan global.

Espace réservé aux collectivités :

Rubrique : Synthèses/ bilan global

Rhône-Alpes Région

